



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

Manche

Unité paysagère

15

La vallée de la Vire, ses coteaux, méandres et belvédères

Sommaire

	Pages
Introduction	3
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
Caractéristiques de l'unité paysagère	7
■ Structure paysagère n° 1 : Saint-Lô et son agglomération, accrochées aux coteaux de la Vire	7
■ Structure paysagère n° 2 : la vallée de la Vire, ses méandres, coteaux abrupts boisés et rebords bocagers	11
■ Matériaux et architecture	14
Qualification de l'unité paysagère	17
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	17
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	17
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	19
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	24
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	24
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	30
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	31
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	32
■ Atouts et opportunités	32
■ Faiblesses et menaces	32
Communes concernées en tout ou partie	33



Vue sur les grands ensembles occupant le vallon de la Dollée au nord de la ville de Saint-Lô.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

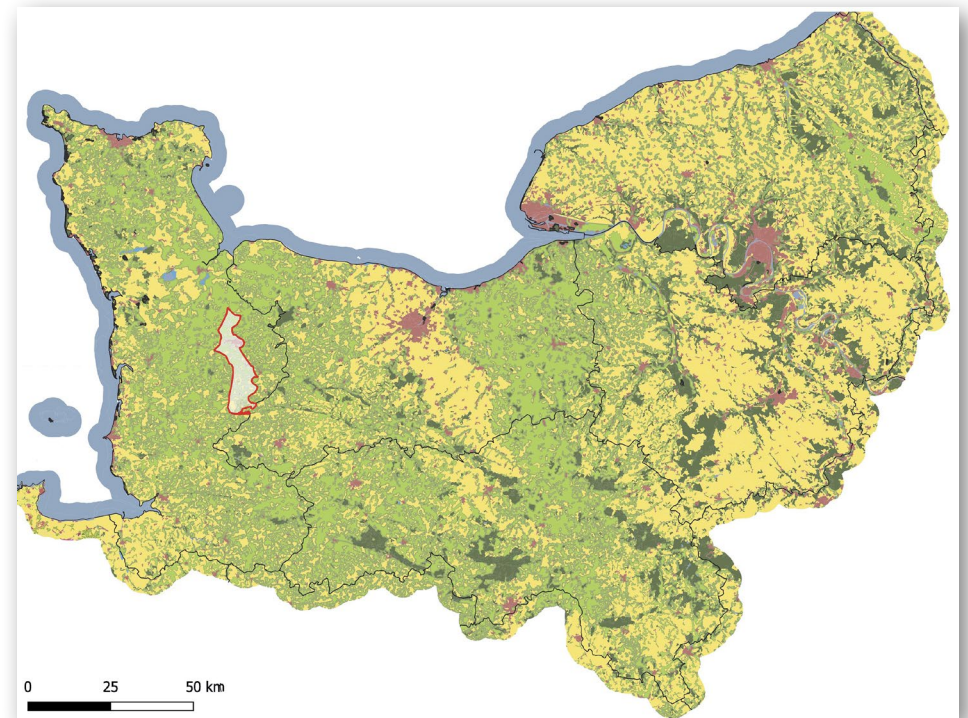
Photo de couverture :
Belvédère des roches du Ham au dessus de la Vire à Condé-sur-Vire.

Introduction

Contexte

L'unité de « La vallée de la Vire, ses coteaux, méandres et belvédères » est située dans la partie est du département de la Manche, à proximité du Calvados, dans lequel elle se prolonge au sud-est. Par la présence d'un relief déterminant au creux duquel sillonne la Vire, cette unité se distingue des paysages de bocage qui l'entourent à l'est et à l'ouest, ainsi que du paysage plan des marais du Cotentin et du Bessin. Le fleuve côtier de la Vire constitue la colonne vertébrale de l'unité. Originaires de l'unité interdépartementale du « Bassin de Vire dans son écrin », située entre Manche et Calvados, il traverse la Normandie occidentale.

La vallée de la Vire offre des paysages variés qui se succèdent le long du cours moyen et en partie aval de la Vire. Cette portion du fleuve est sinueuse et longue de plus de soixante kilomètres.



Localisation de l'unité paysagère de la vallée de la Vire, ses coteaux, méandres et belvédères au sein de la région Normandie.

Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

Effectuée à l'échelle départementale, l'actualisation de l'atlas propose de reprendre l'essentiel du découpage de l'unité paysagère « La vallée de la Vire » (14) réalisé en 2001. Il est proposé d'y intégrer la ville de Saint-Lô (15), qui n'avait alors pas été analysée comme une unité paysagère à part entière, puisque seuls les paysages ruraux étaient intégrés à l'étude.

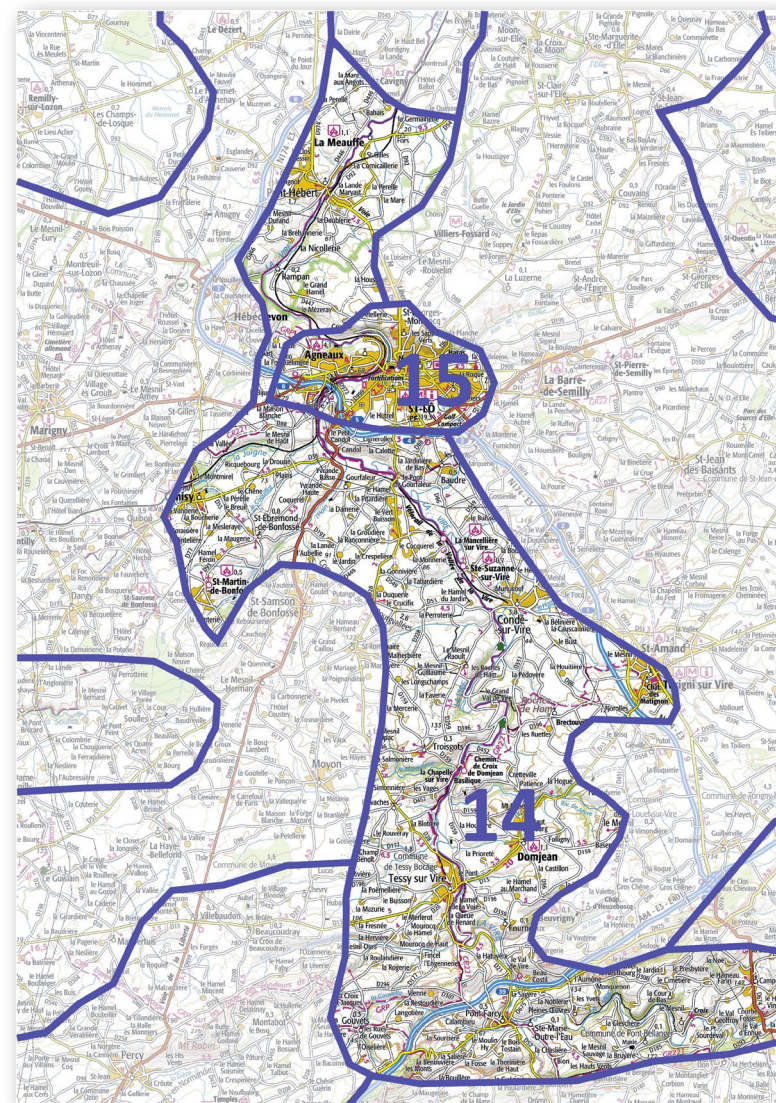
Suite aux propositions des participants lors des ateliers publics, les abords de la deux fois deux voies reliant l'A84 à Saint-Lô (route départementale 174) à hauteur de Torigni-sur-Vire ont été intégrés à l'unité voisine du « Bocage en tableaux du Saint-Lois » (UP n° 14). Ce secteur se localise en effet en dehors de la vallée. De même, le secteur ouest compris entre les bourgs de Saint-Ébremond-de-Bonfossé à Saint-Martin-de-Bonfossé a été remis à l'unité des « Bocages du centre Manche » (UP n° 16 - cf. carte de synthèse des échanges lors des ateliers participatifs). La commune de Pont-Farcy, située dans le Calvados puis rattachée à la Manche en 2017, est quant à elle reprise dans l'unité.

Les limites administratives de la Manche ne constituant pas une transition paysagère, l'unité paysagère se poursuit au sud-est dans le Calvados.

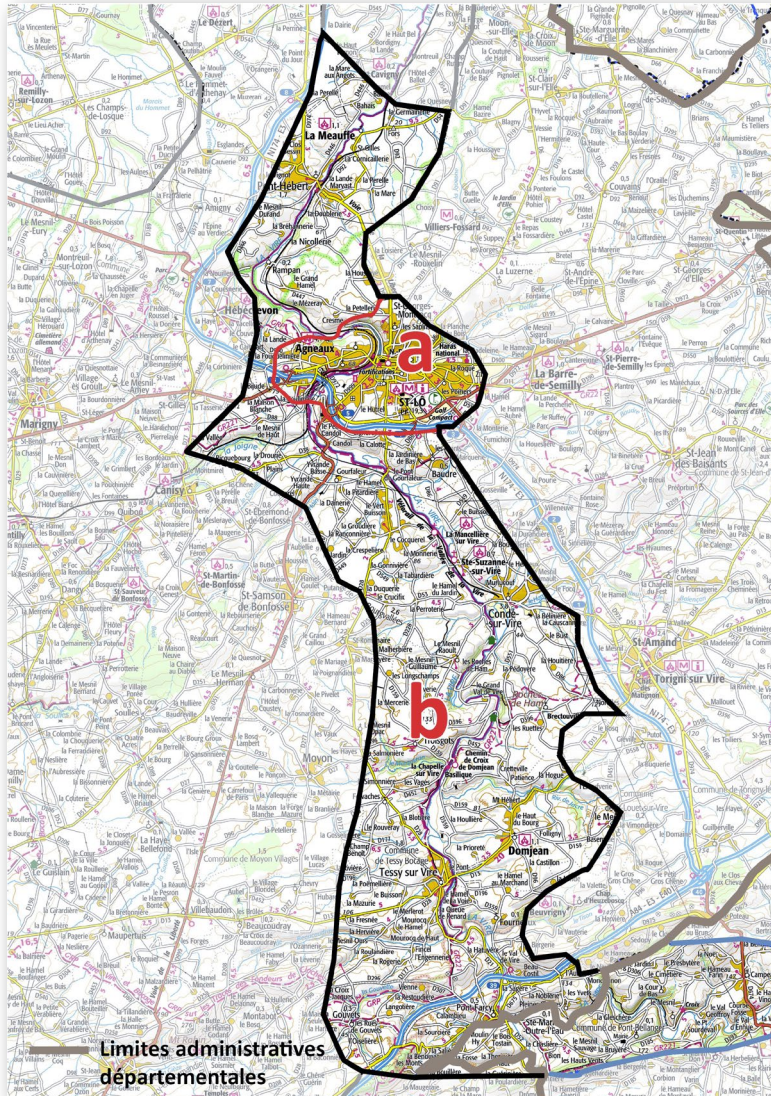
La vallée de la Vire est relativement encaissée, creusée sur plusieurs dizaines de mètres dans le plateau bocager et schisteux incliné du sud vers le nord : à hauteur de la commune déléguée de Pont-Farcy (sud de l'unité) le plateau est situé à environ 110 mètres d'altitude, tandis qu'à la Meauffe (nord de l'unité) le plateau domine à environ 30 mètres d'altitude. Les paysages sont rythmés par les variations de hauteur de crête et de largeur du lit majeur qui encadrent la Vire, à mesure que l'on progresse le long du fleuve.

Le chemin de halage aujourd'hui reconverti en voie verte le long de la Vire, constitue le fil conducteur pour la découverte de la vallée.

Ancien découpage de 2001



Nouveau découpage

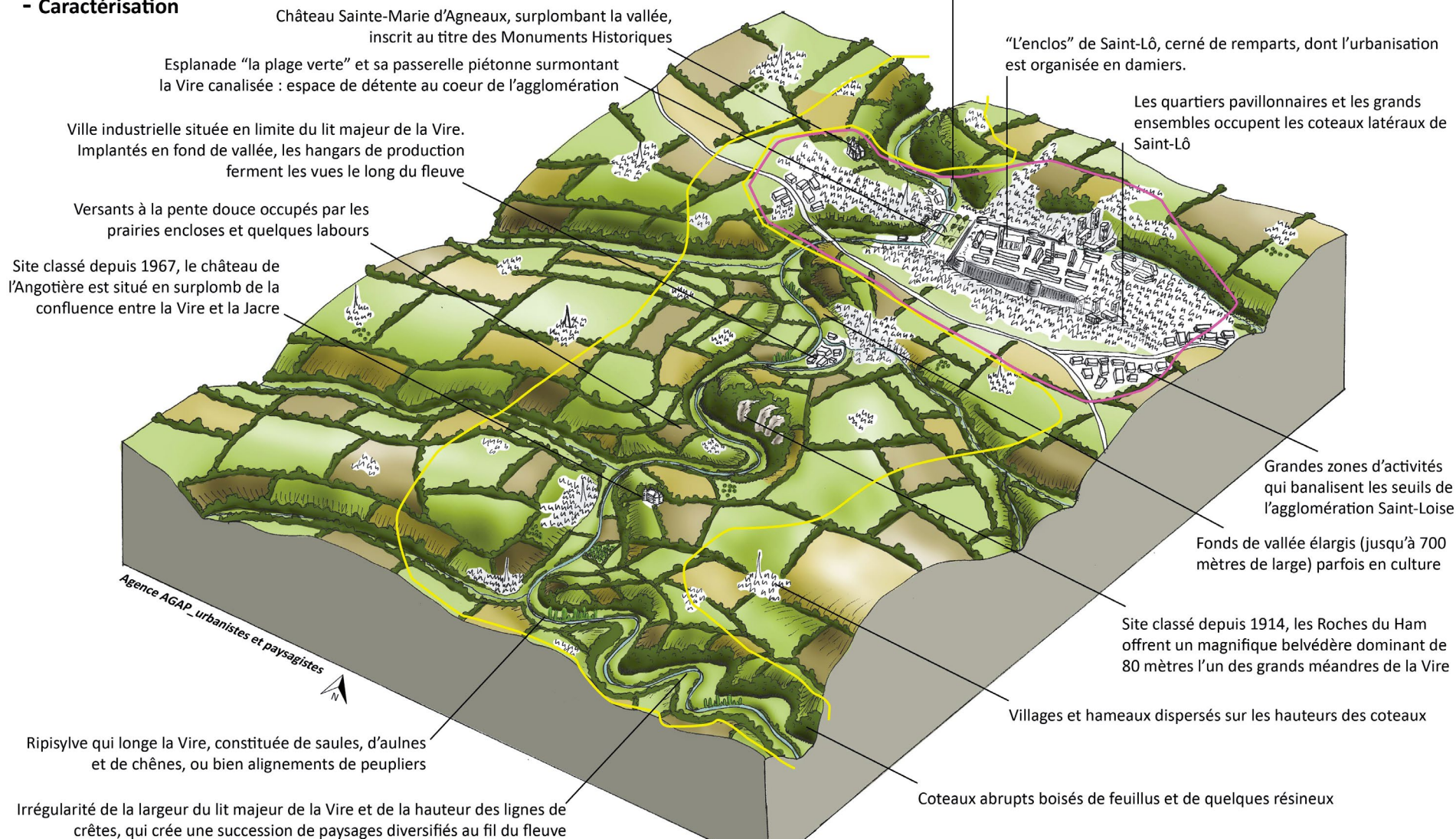


L'unité de « La vallée de la Vire, ses coteaux, méandres et belvédères » est organisée selon deux structures paysagères, qui correspondent pratiquement aux deux anciennes unités :

- Saint-Lô et son agglomération, accrochées aux coteaux de la Vire (a) ;
- la vallée de la Vire, ses méandres, coteaux abrupts boisés et rebords bocagers (b).

LA VALLÉE DE LA VIRE SES COTEAUX, BELVÉDÈRES ET MÉANDRES

- Caractérisation



1. SAINT-LÔ ET SON AGGLOMÉRATION, ACCROCHÉES AUX COTEAUX DE LA VIRE

2. LA VALLÉE DE LA VIRE, SES MÉANDRES, COTEAUX ABRUPTS BOISÉS ET REBORDS BOCAGERS

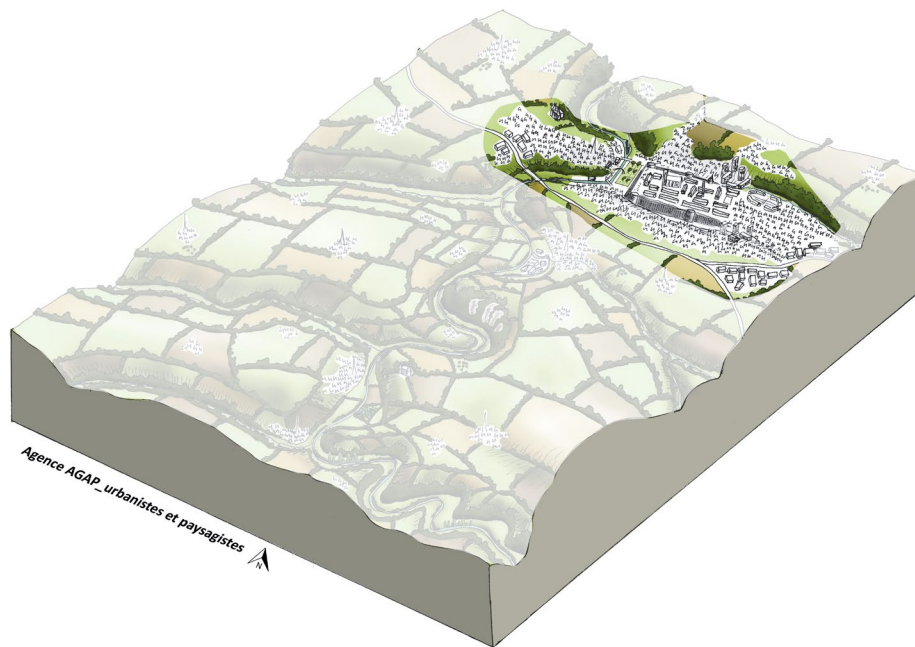
Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

Les cours d'eau affluents de la Vire façonnent une succession de vallonnements et ainsi de plans paysagers qui caractérisent les « paysages en tableaux », emblématiques de l'unité.

Structure paysagère n° 1 : Saint-Lô et son agglomération, accrochées aux coteaux de la Vire



de son histoire, de ses monuments et de son inscription originale dans les coteaux encadrant la Vire. Saint-Lô s'est développée historiquement sur un promontoire à la confluence du fleuve de la Vire et des ruisseaux du Torteron et de la Dollée. L'église Notre-Dame, en partie détruite lors de la Seconde Guerre mondiale, dominait par ses deux flèches, les paysages encaissés du large méandre de la Vire. Ce monument emblématique de Saint-Lô et de la vallée de la Vire avant la guerre, était très représenté dans les œuvres d'art depuis le XIX^e siècle. Au nord, au sud et à l'ouest du centre-ville, les coteaux aujourd'hui fortement urbanisés, dominent l'agglomération. Quelques vestiges du passé industriel et fluvial de Saint-Lô façonnent les paysages des bords de Vire.

● Le cœur de ville éclectique, à la confluence de la Dollée et de la Vire

Perché sur son promontoire, le centre-ville historique et administratif de Saint-Lô est caractérisé par l'architecture de la Reconstruction, mêlée à de rares vestiges ayant résisté aux combats et bombardements très destructeurs de 1944. Les coteaux du promontoire sont abrupts et rocheux, renforcés depuis le XI^e siècle par des remparts et tours bâtis en moellons de schiste. Cette enceinte a valu à la ville historique d'être nommée « l'Enclos ». Auparavant dissimulés par la végétation et les constructions, ces remparts monumentaux et emblématiques de Saint-Lô ont été redécouverts à la suite de la quasi-destruction de la ville en 1944. Ils ont ensuite été classés au titre des Monuments historiques en

Telle une halte bienvenue sur l'itinéraire de la voie verte longeant la Vire, la ville de Saint-Lô se découvre au cœur d'un grand méandre du fleuve. Elle est un lieu d'intérêt important à l'échelle de la vallée, compte tenu

1945, avant d'être restaurés de 1952 à 1958. Quelques monuments d'avant la Seconde Guerre mondiale ont été préservés, notamment le haras national construit au XIX^e siècle pour le dressage des chevaux ou encore une partie de l'église Notre-Dame. Le nouveau centre est organisé selon une trame en damier, pensée pour l'automobile. Les quartiers résidentiels, constitués essentiellement de logements collectifs, ont été implantés autour des bâtiments publics, qui ont été les premiers reconstruits. Telles que sur la place du Général de Gaulle, les grandes aires au-devant des services publics sont entièrement dédiées au stationnement automobile. Quelques monuments constituent les nouveaux marqueurs du centre-ville de Saint-Lô : la statue de la licorne rue du docteur Leturc installée en 1988, le beffroi en béton et les halles de la place du Général de Gaulle datant de la Reconstruction et enfin l'église Notre-Dame autrefois renommée pour ses deux grandes flèches, en partie détruite en 1944, puis rénovée au niveau de sa façade dans les années 1950.



Les remparts nord de l'Enclos soulignent la perception d'une ville forte surélevée. De hauts talus végétalisés d'où émergent des roches apparentes et des espaces jardinés en pied de remparts offrent une promenade sur le pourtour du centre-ville, rue des Noyers, Saint-Lô.



Les quartiers organisés en damier datant de la Reconstruction, rue Maréchal Leclerc, Saint-Lô.

● L'urbanisation périphérique de Saint-Lô sur les coteaux latéraux

Une fois les îlots urbains de « l'Enclos » reconstruits en urgence à la fin des années 1950 et au début des années 1960, la ville a continué de s'étendre au fil des décennies sur ses coteaux latéraux. De grands ensembles occupent le vallon de la Dollée situé au nord du centre-ville, ainsi que le Val Saint-Jean au sud-est. Les quartiers pavillonnaires périphériques s'étirent le long des axes principaux qui relient le centre à la voie rapide nationale 174 qui contourne Saint-Lô par le sud. Les communes voisines, tel que Saint-Georges-Montcocq et Agneaux, se sont également développées créant l'agglomération vallonnée de Saint-Lô : à Agneaux, l'urbanisation s'étend le long de la route départementale 900 (ou route de Coutances). Trois larges zones d'activités sont établies au bord des voies périphériques de l'agglomération : l'une est située à l'ouest d'Agneaux, les deux autres à l'est et au sud de Saint-Lô. Elles ont tendance à banaliser les seuils de villes, compte tenu de leurs aménagements routiers identiques à toutes les zones d'activités de France qui desservent chaque imposant bloc métallisé des

commerces, dénués de recherche architecturale et paysagère. Aux côtés de hauts immeubles de style moderne (années 1960 et 1970) entourés d'espaces végétalisés, quelques villages-rues dans les coteaux ont résisté aux combats et bombardements de 1944. Ils représentent presque les seuls vestiges de l'ancienne ville pittoresque de Saint-Lô, surnommée tristement « capitale des ruines » à l'après-guerre. L'agglomération est limitée au sud par le passage de la deux fois deux voies (route nationale 174) qui relie Saint-Lô à l'autoroute A84 depuis 2000. Cette voie de gros gabarit, qui sert également de périphérique urbain, infléchit le développement périurbain tout en créant une limite physique forte entre l'agglomération et les espaces ruraux environnants, interrompant des continuités piétonnes et générant une périurbanisation.



Village-rue préservé des combats de 1944, situé sur les coteaux, rue Saint-Georges à Saint-Lô.



Grands ensembles inscrits sur les flancs du vallon de la Dollée, créant un rapport d'échelle déséquilibré avec le coteau, Saint-Lô.



Vastes aménagements dédiés à l'automobile, où le piéton ne se sent pas à sa place, zone d'activité d'Agneaux.



La deux fois deux voies (RN 174) dessine une limite nette entre l'agglomération et les espaces ruraux, parc de l'Europe, Saint-Lô.

● Les rives aménagées de la Vire, au passé industriel

L'agglomération de Saint-Lô est implantée de part et d'autre du large méandre que dessine la Vire. Elle n'est cependant pas tournée vers le fleuve et celui-ci est très peu perceptible depuis le centre-ville. Canalisée depuis le XIX^e siècle, la Vire emprunte deux axes rectilignes d'environ 500 mètres au pied de « l'Enclos », avant de rejoindre son lit naturel vers l'aval. Le cœur de l'agglomération fait exception puisque les rives du fleuve sont aménagées. « La plage verte », située sur la rive droite du cours, est reliée directement à la gare de Saint-Lô par une passerelle piétonne. Elle est également connectée avec la voie verte aménagée sur le chemin de halage, départ de promenades piétonnes et cyclables vers l'aval et l'amont du fleuve. Quelques vestiges du passé industriel des rives de la Vire subsistent : l'ancienne papeterie de Valvire qui a conservé sa haute cheminée de brique, au cœur d'une des îles du fleuve. Vers les extrémités de l'agglomération, la Vire reprend rapidement son caractère naturel, tout en étant mêlée à des espaces urbains standardisés, reprenant les codes des zones d'activités vastes, dédiées à l'automobile et occupées par d'imposants hangars métallisés : au nord, la rive gauche regroupe des équipements de loisirs (bowling, cinéma, salles de sport, restaurant), ainsi qu'une entreprise de transport routier et une station épuration.

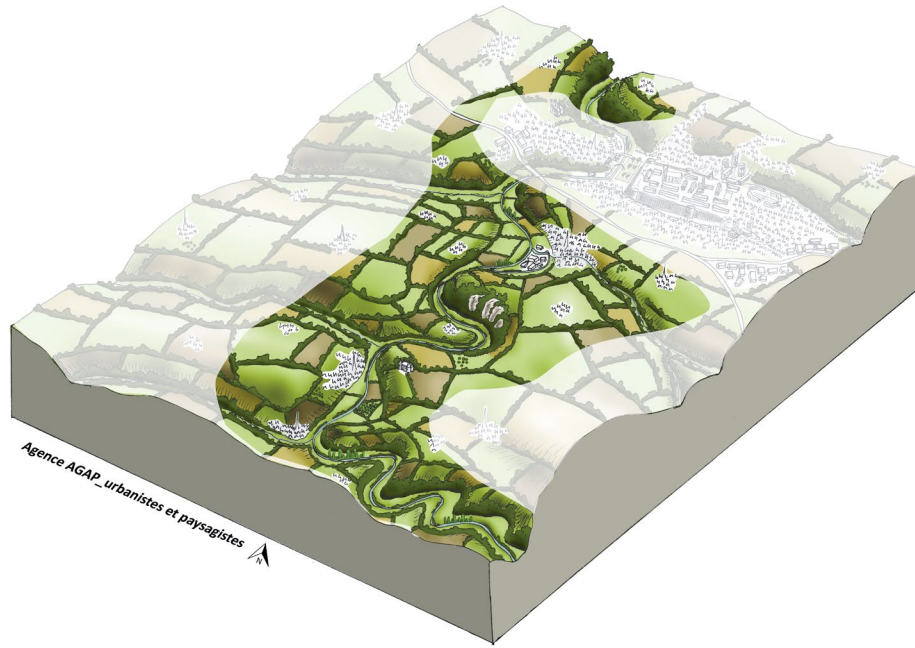


« La plage verte », quais réaménagés au pied de l'Enclos, avenue de Briovere, Saint-Lô.



Rive droite sauvage en vis-à-vis avec une rive périurbaine occupée par une zone d'activité, promenade des Ports, Saint-Lô.

Structure paysagère n° 2 : la vallée de la Vire, ses méandres, coteaux abrupts boisés et rebords bocagers



La vallée de la Vire offre des paysages variés au fil de son cours. Certaines portions offrent un aspect de gorges et de falaises avec des roches qui affleurent. D'autres sections présentent des coteaux aux pentes douces cultivées en grandes parcelles encloses. Ce fleuve d'environ vingt mètres de largeur, serpente au creux d'un fond de vallée herbager et peu habité. Il est bordé parfois d'alignements de peupliers, et plus généralement d'une ripisylve assez dense, constituée d'aulnes, de saules et de chênes. De petites villes industrielles bordent également le lit majeur de la Vire, tandis

que les autres hameaux et villages de la vallée se situent essentiellement sur le plateau. Le fleuve est bordé d'une voie verte très appréciée des habitants locaux et des visiteurs, dans un univers naturel et verdoyant reconnu dans les guides touristiques, peintures, photographies et récits depuis le XIX^e siècle.

- **Les portions aux versants dissymétriques de la vallée de la Vire, les méandres et belvédères**

Certains coteaux sculptés par la Vire sont relativement abrupts, leurs roches affleurent parfois sur ses flancs. Les boisements de feuillus et, en moins grande proportion, de résineux (cf. carte de l'évolution des forêts, page 28), occupent spécifiquement ces versants. Les méandres que dessine la Vire font particulièrement apparaître ces escarpements boisés, à hauteur de Saint-Lô et des communes déléguées du Mesnil-Raoult et de Pont-Farcy. Situé entre deux méandres du fleuve, le site classé des roches du Ham est caractéristique de ces portions de vallée aux versants dissymétriques. Ces falaises schisteuses situées sur la commune de Condé-sur-Vire sont classées depuis 1914. Elles façonnent un paysage pittoresque d'escarpements rocheux au pied desquels coule la Vire. Avant les années 1960, la végétation était moins dense qu'aujourd'hui, ce qui rendait les roches d'autant plus spectaculaires, dominant la vallée à fond plat à 80 mètres d'altitude. Ce site est très apprécié des Saint-Lois et des visiteurs qui peuvent y pratiquer de multiples activités (canoë-kayak, randonnée à vélo ou à pied, etc.). Le sommet du coteau fait office de belvédère, offrant de larges vues sur les méandres de la Vire. Le site inscrit des falaises d'Agneaux est également représentatif de ces coteaux abrupts et boisés, qui ont notamment inspiré le peintre Camille COROT au XIX^e siècle.



Belvédère des roches du Ham, vue plongeante sur la vallée de la Vire, Condé-sur-Vire.



Fond de vallée herbager bordé de hauts coteaux abrupts et boisés, RD 452, Tessy-Bocage.

● Les larges fonds de vallée cultivés et les coteaux bocagers

Certaines portions du lit majeur de la Vire sont assez larges, notamment à la hauteur des bourgs de La Meauffe, de Condé-sur-Vire, de la Mancellière-sur-Vire ou encore de Tessy-Bocage. Ces fonds de vallée accueillent plus volontiers des labours qui viennent parfois longer les rives du fleuve. Sur les coteaux à la pente douce comme dans les fonds de vallée, le maillage des haies est assez large, avec une densité variant entre 5 et 8 kilomètres de linéaires de haies par km² (cf. carte de l'évolution du bocage, page 29). La végétation des haies est très touffue, constituée de frênes, de noisetiers, de chênes ou encore d'érables champêtres. Les fermes, principalement tournées vers l'élevage laitier, sont disséminées dans les coteaux et en limite du lit majeur de la Vire. Une grande partie d'entre elles sont couvertes de tuiles mécaniques, ce qui permet de les distinguer aisément dans les paysages de la vallée par leurs teintes rouges.



Coteaux à la pente douce, occupés de larges parcelles de prairies encloses, route de la Roque, Rampan.



Grandes parcelles labourées du lit majeur de la Vire, RD 54, La Meauffe.

● Les villes et villages industriels en limite du lit majeur de la Vire

La vallée de la Vire accueille de nombreuses industries, souvent situées au bord du fleuve ou de l'un de ses bras. Leurs grands hangars blancs ou gris ferment les vues le long de la Vire et créent un environnement urbanisé assez ponctuel à l'échelle de toute la vallée. Ces industries marquent généralement les seuils de bourgs dont l'urbanisation pavillonnaire est assez étendue dans les coteaux ou en limite du lit majeur du fleuve, tels que la ville de Condé-sur-Vire et le village de Tessy-Bocage.



Zone d'activités située au sein du fond de vallée de la Vire, RD 86, Condé-sur-Vire.



Zone d'activités de la Minoterie en bord de Vire, Tessy-Bocage.

Matériaux et architecture

Le bâti traditionnel du pays Saint-Lois est principalement constitué de pierres allongées et éclatées de schiste de couleurs variables selon leur altération : noir, gris-bleu, vert ou beige ; ou de moellons de granit. Les toitures sont couvertes d'ardoises ou de tuiles mécaniques marronnées à rouges. Au sein même de la vallée de la Vire, de nombreux bâtiments sont maçonnés en moellons de poudingue de teinte pourpre, en provenance notamment de la carrière de Troisgots. Quelques fermes sont bâties en terre, avec un soubassement en moellons de pierre.

Les corps de ferme sont composés de plusieurs bâtiments de différentes fonctions et dimensions qui sont organisés en L, en U ou entièrement clos autour d'une cour intérieure. Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées, sans recherche de symétrie de façade. Les maisons traditionnelles de bourgs et centres-villes sont mitoyennes et plus hautes (R+1 à R+2 avec combles), avec des façades généralement symétriques. Leur ligne de faîtage est le plus souvent parallèle à la rue. La vallée de la Vire regorge de petits patrimoines, tels que d'anciens moulins, des ponts remarquables ou d'anciennes écluses.

De la même manière qu'à Saint-Lô, les bombardements ont détruit plusieurs villages et villes de l'unité. Les maisons de la Reconstruction marquent les paysages urbains, tout en reprenant les codes de l'architecture locale traditionnelle : parements en pierre ou enduits de teinte claire sur maçonneries de parpaings, façades et ouvertures élargies, immeubles plus profonds. Il existe de plus un épannelage des volumes au fil du relief, générant un échelonnement intéressant (par exemple rue du Torteron à Saint-Lô). Les espaces publics ont été élargis afin de s'adapter aux besoins des automobilistes. Ils ont également été enrichis par des galeries desservant les commerces, par des parvis et des porches offrant l'accès au cœur des îlots, par des escaliers reliant les différents quartiers (promenade des remparts par exemple à Saint-Lô).

Les pavillons sont très nombreux le long des axes routiers principaux et en périphérie des villes, villages et hameaux. L'hétérogénéité de leurs jardins

et façades répondent à des codes standardisés qui marquent une rupture nette avec les paysages urbains et ruraux traditionnels du Saint-Lois.

De nombreux monuments font l'objet de classements ou d'inscriptions au sein de la vallée de la Vire :

- le château de l'Angotière et ses abords constituent un site classé depuis 1967 sur la commune de Domjean. Située sur un promontoire à la confluence des cours de la Jacre et de la Vire, une ferme-manoir fut érigée au XV^e siècle entourée de divers bâtiments, de pâtures, cultures, vergers et bois. Cette propriété fut ensuite remaniée en petit château au XIX^e siècle, bâti en moellons de poudingue et chaînage de granit sous ardoises, accompagné d'un jardin à l'anglaise à l'entrée du domaine. Beaucoup de très beaux alignements d'arbres ornent le parc. Cette propriété de maître est caractéristique du bocage de la Manche ;
- quelques sites et architectures sont classés au titre des Monuments historiques : les fermes de Saint-Gilles, de la Mesnagerie et le moulin de Saint-Gilles qui appartiennent au magnifique domaine paysager du château de Canisy, l'église de Sainte-Suzanne-sur-Vire, implantée en bord de Vire, qui fait face aux coteaux boisés de la rive opposée dans un cadre végétal foisonnant et l'hôpital mémorial France-Etats-Unis à Saint-Lô cerné d'un grand parc ;
- les monuments inscrits sont très nombreux : le château et la ferme Sainte-Marie d'Agneaux est une grande demeure de caractère en surplomb de la vallée de la Vire. Implantée sur un point haut et offrant une vue plongeante sur la vallée de la Vire, l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourgvallées, entourée de son cimetière, possède un plafond en bois remarquable tel une coque de bateau renversée. Enfin, les fours à chaux de la Roque-Genêts à La Meuffe forment un édifice singulier assez imposant, inscrits dans un paysage de fond de vallée boisé ;
- à Saint-Lô, on retrouve les remparts, le haras national, le manoir du Bosdel, le château de la Vaucelle et la chapelle de la Madeleine qui sont inscrits, ainsi que des ensembles architecturaux comme l'hôtel de ville, le beffroi et la halle, d'une part, le théâtre et la salle des fêtes, d'autre part, dont le classement offre une reconnaissance à l'architecture de la Reconstruction.



Hôpital mémorial franco-américain entouré d'un grand parc arboré, voie de la Liberté, Saint-Lô.



Le vieux Pont de Gourfaleur, enjambant la Vire dans un cadre végétal foisonnant, Baudre.



Ferme en U d'Aubigny dominant la vallée de la Vire, aux façades de schiste, avec une cour intérieure jardinée, RD 86, Sainte-Suzanne-sur-Vire.



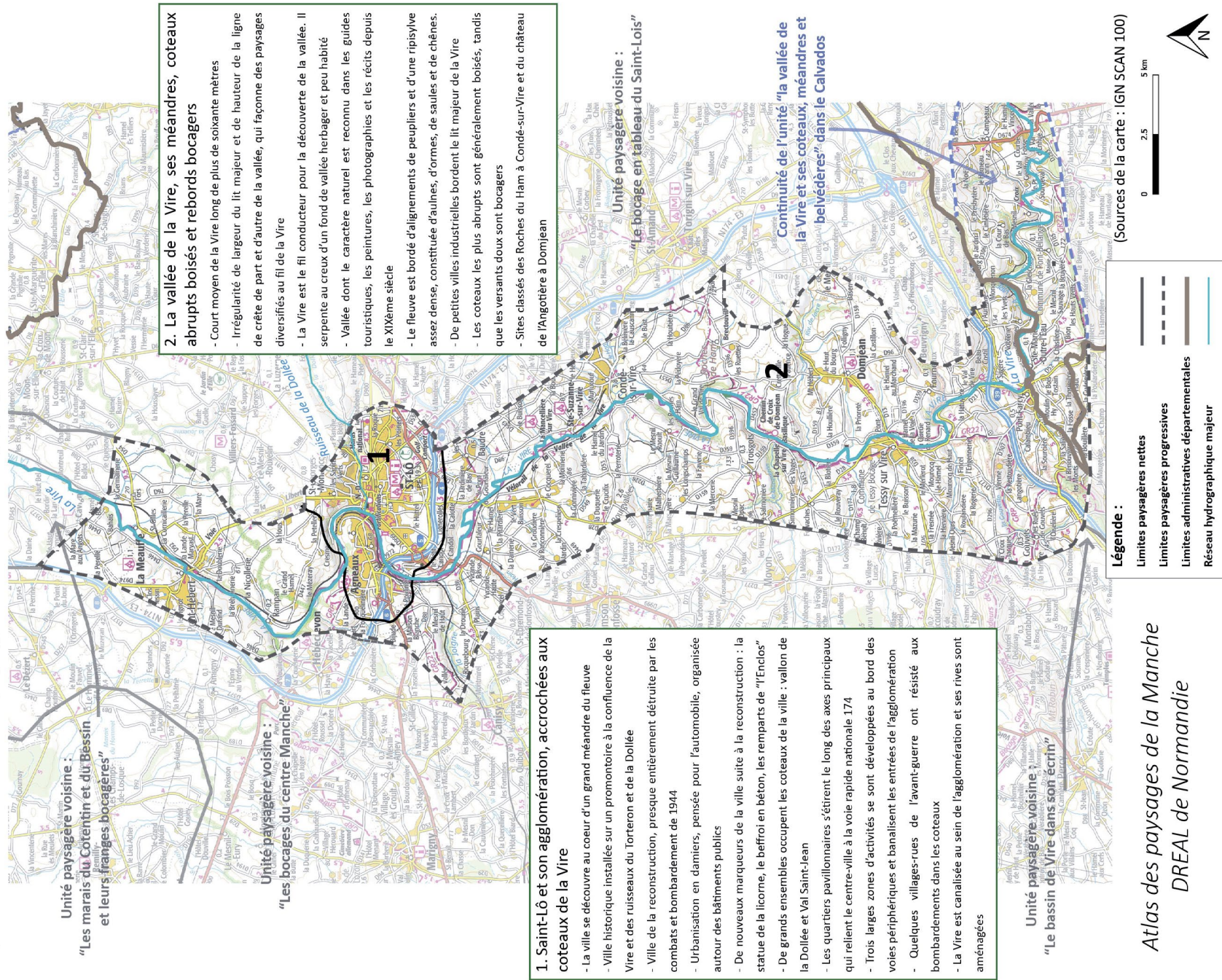
Ensemble architectural regroupant les halles, l'hôtel de ville et le beffroi de Saint-Lô, façonnant une place publique rythmée par des espaces végétalisés avec de beaux sujets mais où l'automobile est omniprésente, place Général de Gaulle, Saint-Lô.



Le château de l'Angotière inscrit dans son parc arboré et situé sur un promontoire dominant les paysages bocagers alentours, Domjean.

LA VALLÉE DE LA VIRE SES COTEAUX, MÉANDRES ET BELVÈDÈRES

- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de trois ateliers publics. Un total de vingt-trois personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes, des habitants, des professionnels et des représentants du Conservatoire du littoral et du CAUE de la Manche.

● L'appropriation du nom

L'intitulé proposé initialement de « La vallée encaissée de la Vire » a interrogé les participants sur l'usage de la caractérisation « encaissée », qui pour les participants correspond à une réalité uniquement au sud de Saint-Lô, mais non sur l'aval de la Vire qui s'étend vers les marais. Après plusieurs échanges, il a été proposé l'intitulé « La vallée de la Vire, ses coteaux, méandres et belvédères », qui a été validé car il précise la diversité des paysages rencontrés au sein de la vallée.

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Dans les discours entendus au cours des différents ateliers, il a été souligné la place prépondérante de la Vire dont l'évolution du cours organise et marque le paysage. Selon un axe sud-nord, les participants identifient trois secteurs que le chemin de halage permet de parcourir l'un après l'autre :

- les contreforts de la Vire, qui sont identifiés jusqu'au village de Tessy-sur-Vire, sont le domaine des fortes pentes. Une vue remarquable est offerte depuis la départementale RD359 à hauteur de Fourneaux. La commune de Pont-Farcy, nouvellement manchoise, appartient à cet ensemble de la « La Vire encaissée » et est le seul endroit où l'autoroute A84 coupe la Vire ;
- à l'opposé, l'aval de la Vire est reconnu à partir des Claires-de-Vire (commune de la Meauffe), point de passage et d'observation des poissons migrateurs tels que l'alose, la lamproie, l'anguille, etc. ;
- le cours moyen de la Vire, qui s'amorce à partir du lieu emblématique de la Chapelle-sur-Vire, prédomine les deux tiers des paysages de l'unité paysagère décrits dans les discours. Dès lors, le fleuve coule dans une vallée sinueuse rythmée par différents sites spectaculaires pour les participants : les roches du Ham constituées d'une falaise de schiste culminant à une centaine de mètres au dessus de la Vire, la petite ville de Condé-sur-Vire qui est un des accès privilégiés au fleuve, la commune de Candol dont l'actualité locale est animée par les discussions vives entre opposants à la destruction du patrimoine des retenues d'eau et des moulins et défenseurs de la restauration de couloirs écologiques en faveur de la gestion de la biodiversité et des ressources piscicoles, le château d'Agneaux situé au creux du principal méandre de la Vire et emblème patrimonial renommé de cette commune résidentielle dont la partie urbaine constitue l'ouest de l'agglomération saint-loise. Les passages très appréciés des randonneurs pour rejoindre le chemin de halage au niveau des communes de Rampan ou de Pont-Hébert, annoncent le cours aval du fleuve.

UNITE
PAYSAGERE
15

Carte mentale de
La Vallée de la
Vire et ses
coteaux,
méandres et
belvédères,
réalisée d'après
les Ateliers des
Paysages ©

Planches 1 et 2

©2020, Environnement &
Société, cabinet de sociologie
urbaine et environnementale,
Fond de carte, AGAP, mai 2019

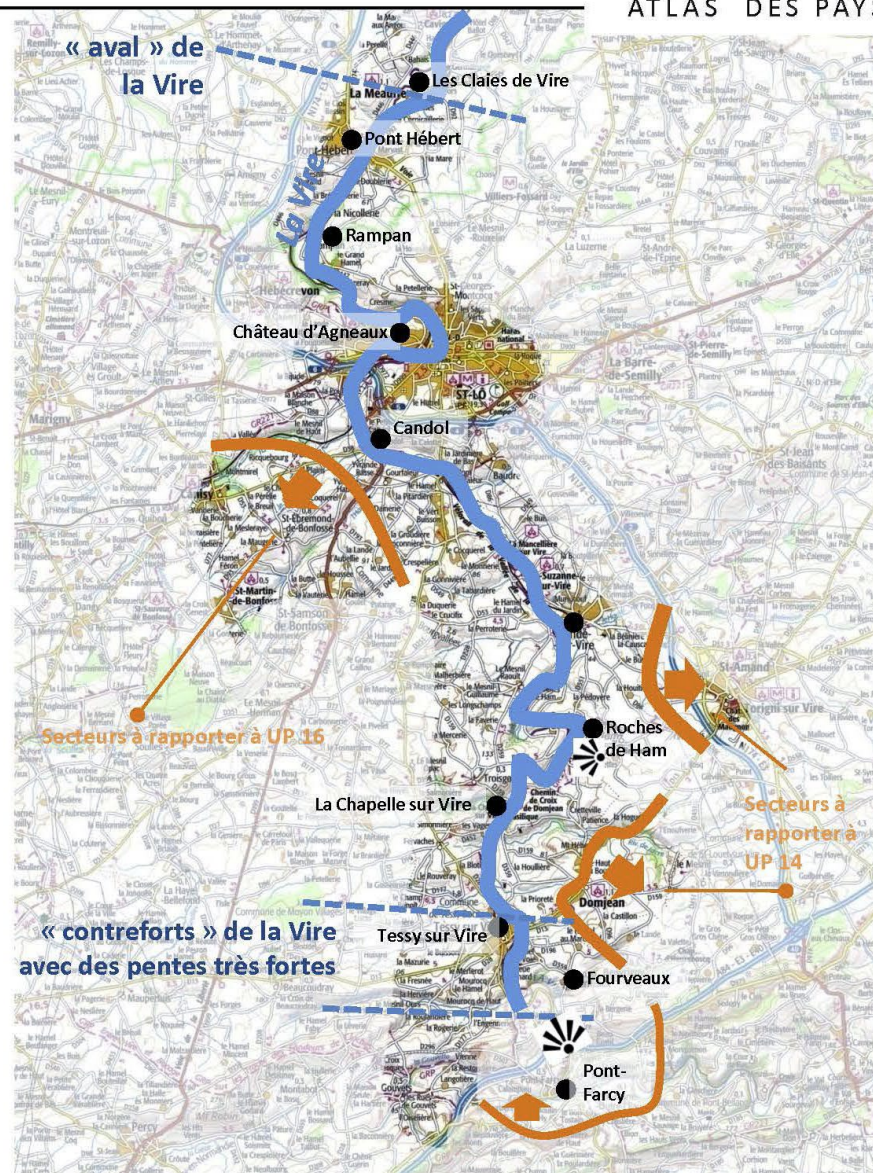


Planche 1.
Eléments remarquables et ponctuels
reconnus localement (localisation et
dénomination)

- Lieux
- ☼ Points de vue paysagers
- ☼ Eoliennes

Ensembles paysagers remarquables

- Lié à l'eau
- Lié au végétal
- Lié à l'urbanisation
- Lié à l'architecture

Axes structurant le paysage lié

- Réseau routier
- Réseau hydrographique
- — — Autres (ligne THT, ligne de crête, voie ferrée...)
- — — Limites administratives départementales

**Planche 2. Propositions de
modification des limites de l'UP**

- Nouvelles limites proposées
- ☼ Extension ou restriction de l'emprise de l'UP



L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

Depuis le XIX^e siècle, la vallée de la Vire attire de nombreux artistes et visiteurs pour son caractère naturel notamment, mais aussi pour ses éléments bâtis. La ville de Saint-Lô concentre beaucoup d'attention, compte tenu de son histoire et de son inscription originale dans les paysages vallonnés des bords de la Vire.

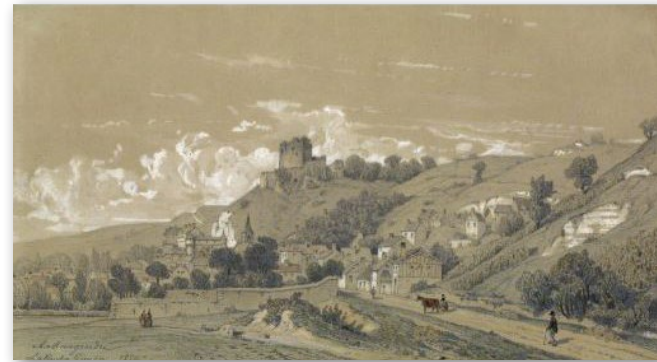
Au XIX^e siècle, l'église Notre-Dame et ses deux flèches sont un marqueur fort de la ville et de l'unité paysagère. De précieuses vues de Saint-Lô et de la campagne bocagère environnante sont valorisées par les peintres et lithographes tels que Jean-Baptiste Camille COROT, Adolphe MAUGENDRE, Pierre Désiré LEVAVASSEUR et Maurice ORANGE.



Maurice ORANGE
Notre-Dame de Saint-Lô,
effet de soir, XIX^e siècle.



Adolphe MAUGENDRE
Vue des environs de
Saint-Lô, XIX^e siècle.
Paysages marqués par
un bâti traditionnel
de caractère isolé,
implanté au sein d'un
environnement arboré en
fond de vallée et sillonné
de chemins creux.



Paysages ruraux aux
topographies des
coteaux très variées, dont
l'une des hauteurs est
occupée par un ancien
fort en ruine.

Les bords de la Vire sont représentés avec une végétation abondante, des chemins peu empruntés, des chaumières isolées et un relief de collines. Octave FEUILLET décrivait : « Cette région de la Normandie rappelle les parties les plus cultivées de la vieille Bretagne. Elle en a le caractère agreste et un peu sauvage, les pommiers et les bruyères, les couverts épais, les vertes vallées, les chemins creux, les haies touffues. (...) cette paix des campagnes endormies, l'odeur des prairies fauchées le matin, ces petites lueurs vivantes qui brillent çà et là dans l'herbe des fossés, le ruisseau invisible qui murmure dans le pré voisin, le vague mugissement d'une vache ».

Au début du XX^e siècle, les peintures et de nombreuses cartes postales s'intéressent à la campagne bocagère vallonnée des environs de Saint-Lô et des bords de la Vire. Les roches du Ham sont alors classées en 1914 et sont parmi les premiers sites reconnus dans le département.

En 1944, le territoire est fortement frappé par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Des récits douloureux de la destruction de Saint-Lô existent en quantité. Journaliste sur le front de Normandie en 1944, Jacques KAYSER écrivait : « le moignon d'un des clochers de la cathédrale affirme encore sa présence et le souvenir séculaire de ce que fut Saint-Lô. Pas un civil. (...) Saint-Lô n'existe plus. ». Sa reconstruction a façonné une nouvelle ville quadrillée et de béton, où la frontière entre ville moderne et campagne bocagère était nette.

Les représentations et photographies du XXI^e siècle s'attachent particulièrement aux éléments naturels de l'unité : les roches du Ham, la Vire et sa voie verte, qui sont mis en avant par les sites internet de tourisme pour valoriser la région. Vient ensuite l'intérêt pour les vestiges de Saint-Lô et autres éléments bâtis le long de la Vire : le haras national, le château Sainte-Marie à Agneaux, le beffroi, la statue du cheval, les remparts de Saint-Lô, etc. On compte également de nombreuses expositions photographiques dédiées à la Seconde Guerre mondiale et à la destruction suivie de la reconstruction de Saint-Lô.



DURUISSEAU – MESLIN
Vue générale prise des écluses, sur la ville de Saint-Lô tournée sur la Vire, 1910.
Vieille ville de Saint-Lô, habitée jusque sur les berges de la Vire aux allures naturelles.

Carte postale
Coteaux abrupts où
affleure les roches de
Ham, Condé-sur-Vire,
XX^e siècle
Abrupts rocheux
de Ham semblant
encore plus imposants
qu'aujourd'hui,
du fait de la faible
végétalisation des
versants surplombant la
Vire, elle-même longée
de ragosses.



Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis le XIX^e siècle sont : Saint-Lô, l'église Notre-Dame, ses remparts et son haras national ; Condé-sur-Vire et les roches du Ham ; Agneaux et son château Sainte-Marie dominant la Vire ; Tessy-sur-Vire et ses châteaux ; et la vallée de la Vire elle-même, bordée de sa voie verte.

Lors des ateliers publics, les participants ont eu la possibilité de choisir les iconographies les plus représentatives de l'unité paysagère selon eux. Des quatre propositions, le choix des participants s'est porté, par défaut, sur la représentation n° 4 qui « correspond aux contreforts en-dessous d'Agneaux » et dont la vue retranscrit assez bien « les lumières de la chape de brume au-dessus du lit de la rivière ». Les autres représentations sont « assez bucoliques et d'avant-guerre » et, de ce fait, ne sont pas considérées comme en phase avec la réalité d'aujourd'hui.

Ateliers du paysage



N° 1 : Vue sur l'« Enclos » de Saint-Lô, représenté comme une imposante colline fortifiée dominée par son église à deux flèches, visible depuis les berges de la Vire où émergent de grands cyprès d'Italie et au bord desquelles s'alignent des maisons bâties en surplomb du fleuve.



N° 2 : Monumentale façade de l'église de Saint-Lô, sculptée de nombreux bas-reliefs aux récits religieux, devant laquelle les habitants de la ville se regroupent et commercent.



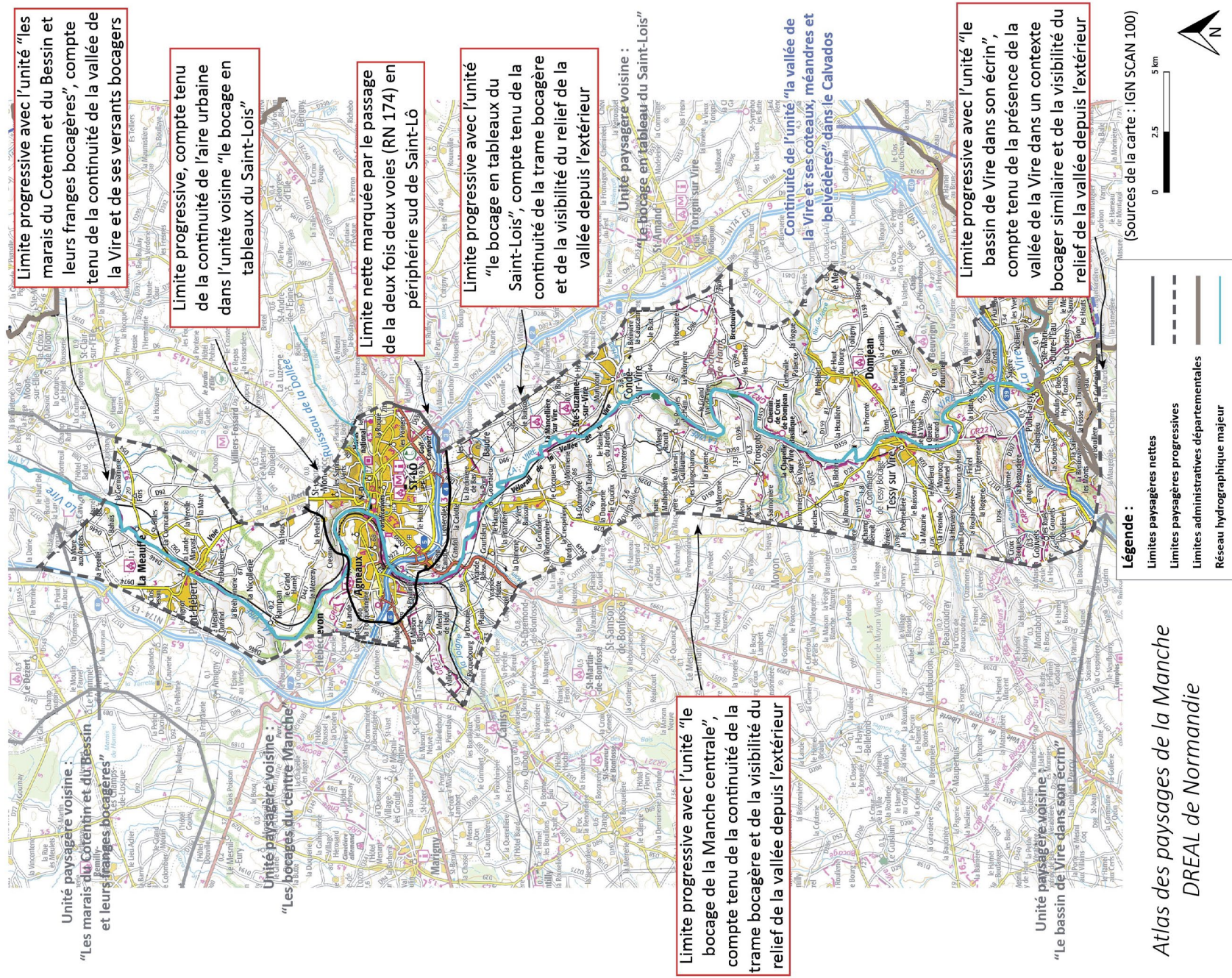
N° 3 : Large perspective sur la vallée de la Vire, les reliefs lointains et au centre sur Saint-Lô et ses deux anciens clochers remarquables.



N° 4 : Vue sur Saint-Lô dans la brume hivernale, rythmée par quelques éléments de bocage encadrant les rives humides de la Vire.

LA VALLÉE DE LA VIRE SES COTEAUX, MÉANDRES ET BELVÈDÈRES

- Caractérisation des limites de l'unité



Atlas des paysages de la Manche
DREAL de Normandie

LA VALLÉE DE LA VIRE SES COTEAUX, BELVÉDÈRES ET MÉANDRES

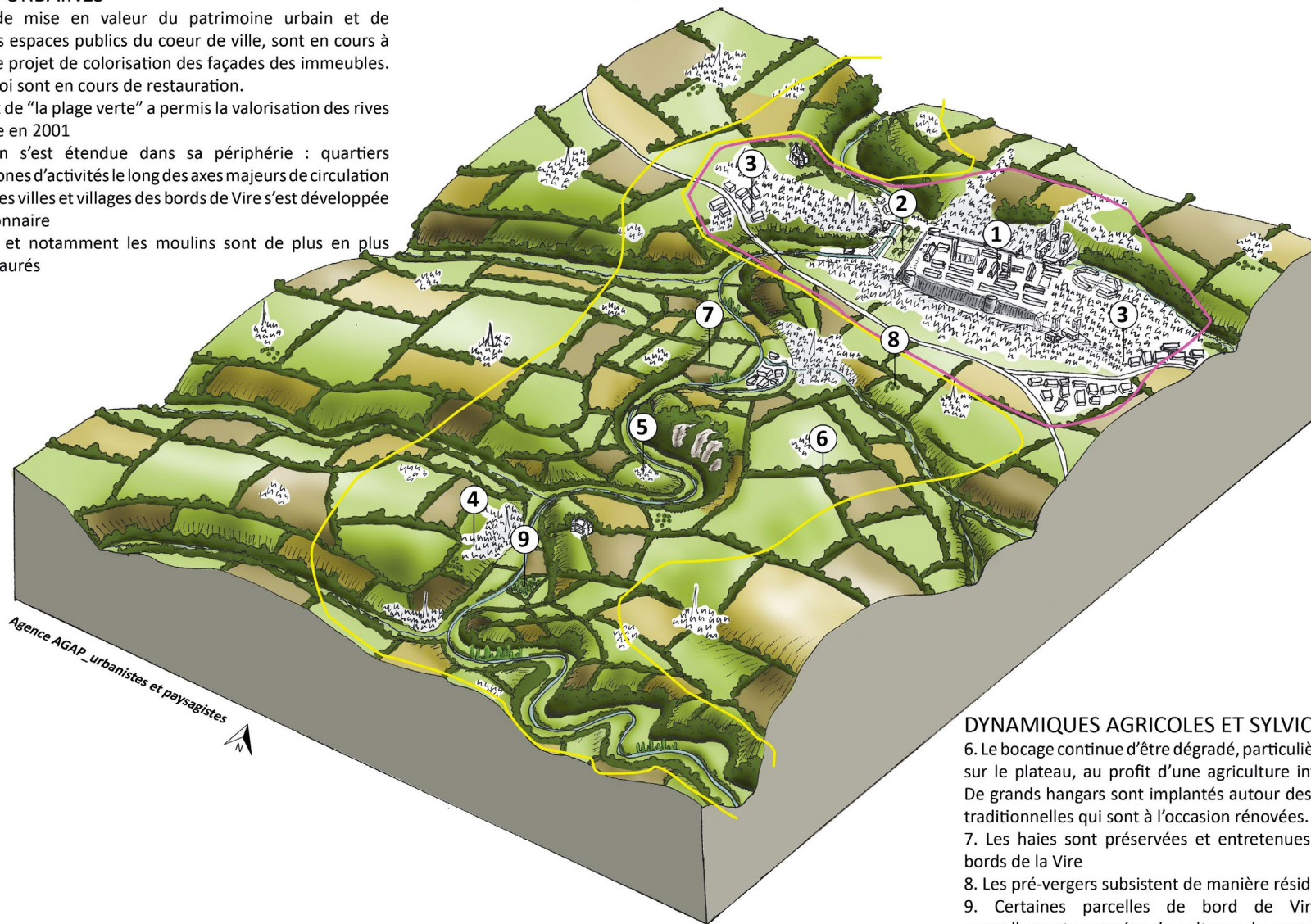
- Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES URBAINES

1. Des travaux de mise en valeur du patrimoine urbain et de requalification des espaces publics du cœur de ville, sont en cours à Saint-Lô, tel que le projet de colorisation des façades des immeubles. La halle et le beffroi sont en cours de restauration.
2. L'aménagement de "la plage verte" a permis la valorisation des rives urbaines de la Vire en 2001
3. L'agglomération s'est étendue dans sa périphérie : quartiers pavillonnaires et zones d'activités le long des axes majeurs de circulation
4. L'urbanisation des villes et villages des bords de Vire s'est développée sous forme pavillonnaire
5. Le bâti ancien et notamment les moulins sont de plus en plus entretenus et restaurés

1. SAINT-LÔ ET SON AGGLOMÉRATION, ACCROCHÉES AUX COTEAUX DE LA VIRE

2. LA VALLÉE DE LA VIRE, SES MEANDRES, COTEAUX ABRUPTS BOISÉS ET REBORDS BOCAGERS



DYNAMIQUES AGRICOLES ET SYLVICOLES

6. Le bocage continue d'être dégradé, particulièrement sur le plateau, au profit d'une agriculture intensive. De grands hangars sont implantés autour des fermes traditionnelles qui sont à l'occasion rénovées.
7. Les haies sont préservées et entretenues sur les bords de la Vire
8. Les pré-vergers subsistent de manière résiduelle
9. Certaines parcelles de bord de Vire sont nouvellement occupées de cultures de peupliers, ce qui ferme les paysages de fond de vallée.

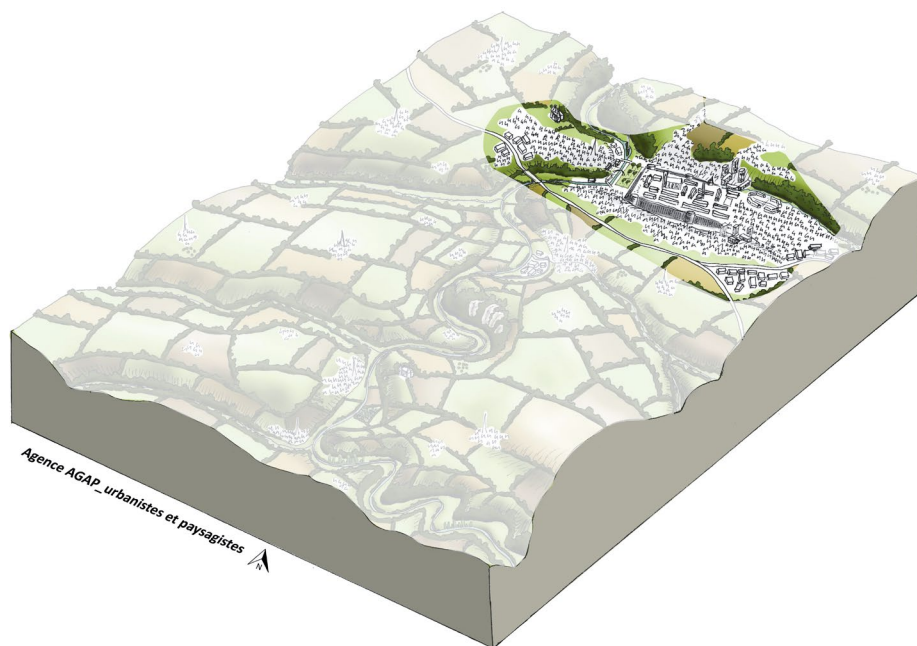
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- **Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : Saint-Lô et son agglomération, accrochées aux coteaux de la Vire**



Portant essentiellement sur les territoires ruraux, l'atlas de 2001 ne considérait pas l'agglomération de Saint-Lô comme une unité paysagère à part entière. Seules des extensions urbaines, sous forme pavillonnaire et sous forme industrielle dans les banlieues de Saint-Lô, avaient été relevées.

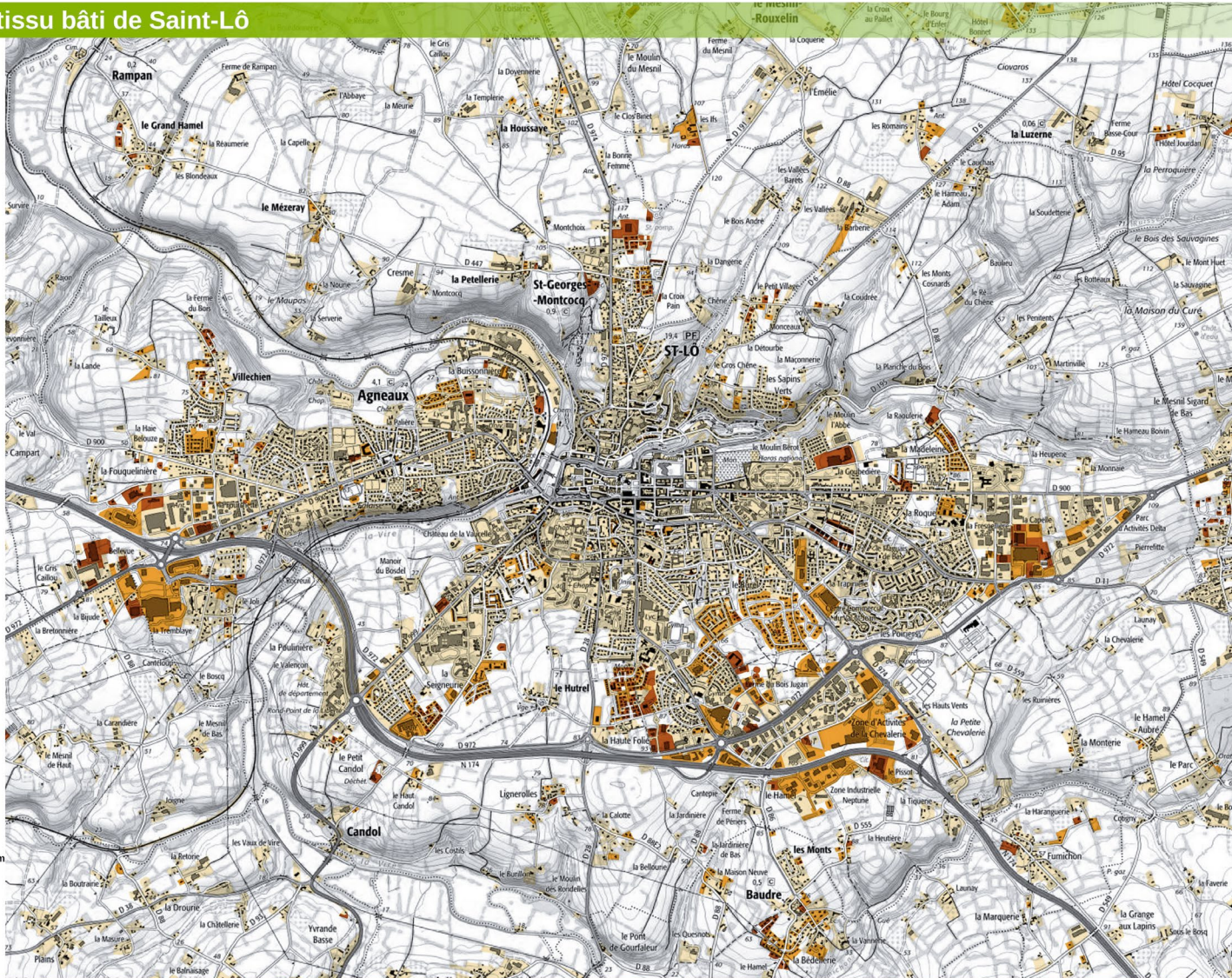
Des travaux de mise en valeur du patrimoine urbain sont en cours à Saint-Lô, en lien avec la halle et le beffroi de la ville notamment. Des opérations d'aménagements urbains ont eu lieu au cours de ces vingt dernières années, telle que la création de « la plage verte » et sa passerelle donnant accès direct à la gare. Un projet de renaturation des berges au sein de la ville et d'amélioration des mobilités sont en attente depuis plusieurs années, compte tenu de la présence actuelle des activités de transport et la nécessité de desserte de la gare. Un autre projet pour la valorisation du centre-ville repose sur la colorisation des façades des immeubles, selon un panel de teintes assez diversifiées et vives. La revalorisation des espaces publics est également en cours en cœur de ville.

Le développement urbain, sous forme pavillonnaire et par la création ou l'extension de zones d'activités, s'est poursuivi autour de Saint-Lô et dans les communes de l'agglomération, tels qu'Agneaux, Saint-Georges-Montcocq et les villages environnants (Baudre, la Barre-de-Sémilly). Cette tendance s'est particulièrement accélérée depuis l'aménagement de la deux fois deux voies (route nationale 174) qui relie la ville à l'autoroute 84, tout en constituant une voie de desserte de Baudre à Agneaux. Cet axe est de plus doublé d'un boulevard routier bordé d'une voie cyclable.

Extension du tissu bâti de Saint-Lô

Emprise bâtie

- 0 - 2001
- 2001 - 2010
- 2010 - 2020



Sources :
 Admin Express
 Scan25
 EPIN
 Région Normandie
 DREAL Normandie
 Production :
 27/05/2019
 DREAL-NORMANDIE

0 600 1200 m



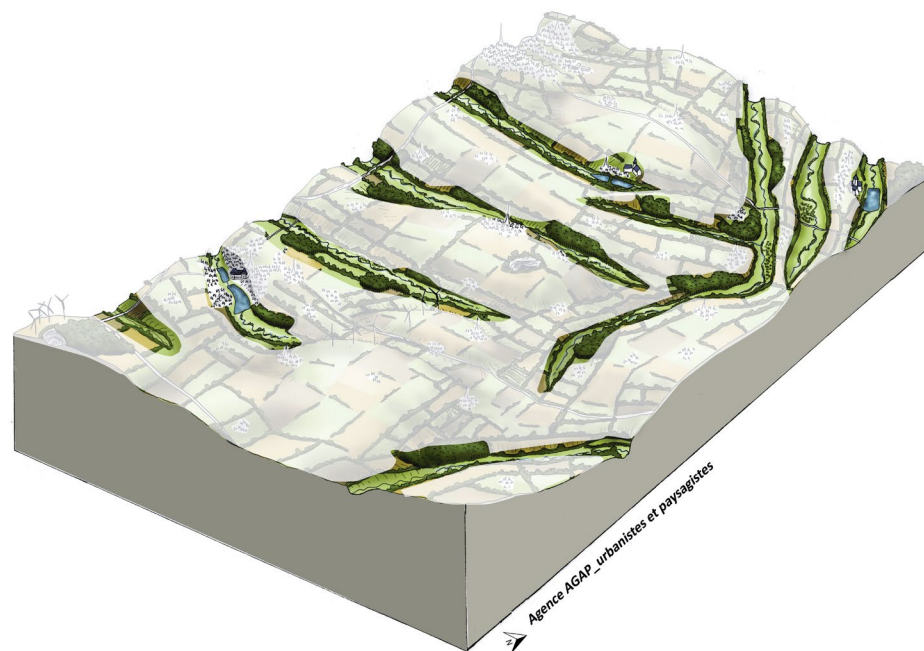
PRÉFET
 DE LA RÉGION
 NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

En vingt ans, l'urbanisation de Saint-Lô s'est particulièrement étendue à hauteur des échangeurs de la nationale 174 sous forme de larges zones d'activités. De nouveaux quartiers résidentiels sont également apparus sur les franges périurbaines de Saint-Lô, dans les coteaux environnants.

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : la vallée de la Vire, ses méandres, coteaux abrupts boisés et rebords bocagers**



L'atlas de 2001 constatait l'ouverture de la maille bocagère qui dessine les tableaux des versants et des rebords de plateau. L'arrachage des haies était le fruit de remembrements ou de réaménagements individuels des parcelles agricoles. En contrepartie, une replantation et un repeuplement de haies était en cours dans les parcelles du fond de vallée et au bord du chemin de halage, notamment en amont du bourg du Mesnil-Raoult. L'atlas évoquait également les extensions urbaines sous forme pavillonnaire et industrielle à Condé-sur-Vire ou Pont-Hébert qui avaient tendance à banaliser les paysages traditionnels. Il avait également été recensé que le bâti ancien était délaissé.

Les villes et villages des bord de Vire ont connu des extensions urbaines sous forme pavillonnaire ces vingt dernières années, notamment à Sainte-Suzanne-sur-Vire. Aujourd'hui, il existe un réel contraste entre les coteaux bocagers préservés et ceux qui sont urbanisés et assez ouverts du fait de la suppression des haies.



Sainte-Suzanne-sur-Vire, entre 2000 et 2019 : aménagement d'un nouveau grand quartier pavillonnaire à l'écart du bourg, dont le caractère résidentiel dénote avec les espaces agricoles qui l'entourent (remonterletemps.ign.fr).

Le bâti ancien, et notamment les moulins, ont connu un regain d'intérêt au cours des vingt dernières années, à l'exception des édifices datant de la Reconstruction.

Sur le plateau, notamment sur les communes de Domjean ou Canisy, l'arrachage du bocage se poursuit progressivement, en correspondance avec une pratique agricole intensive (cf. carte de l'évolution du bocage, page 29). La densité bocagère sur le plateau reste cependant généralement supérieure à 8 km de linéaires de haies par km². De grands hangars continuent d'être implantés autour des fermes traditionnelles qui sont à l'occasion rénovées. En adéquation avec le constat fait par l'atlas de 2001,

il y a toutefois davantage de préservation des haies sur les bords de la Vire, particulièrement à Sainte-Suzanne-sur-Vire. D'ailleurs, il est à noter que les ripisylves s'étendent de plus en plus le long du fleuve. Les pré-vergers subsistent dans les paysages de manière résiduelle. Ils perdent des sujets fréquemment, quand ils ne sont pas entièrement arrachés. Par ailleurs, un des objectifs du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Lô Agglo, par sa vision globale, est que la Vire ne soit plus une frontière mais un élément de centralité.

D'anciennes prairies en bord de Vire sont aujourd'hui occupées de plantations de peupliers, qui ferment les paysages de la vallée et qui ont permis à l'unité de gagner 4 km² de boisements entre 1998 et 2018 (cf carte de l'évolution des forêts, page suivante).

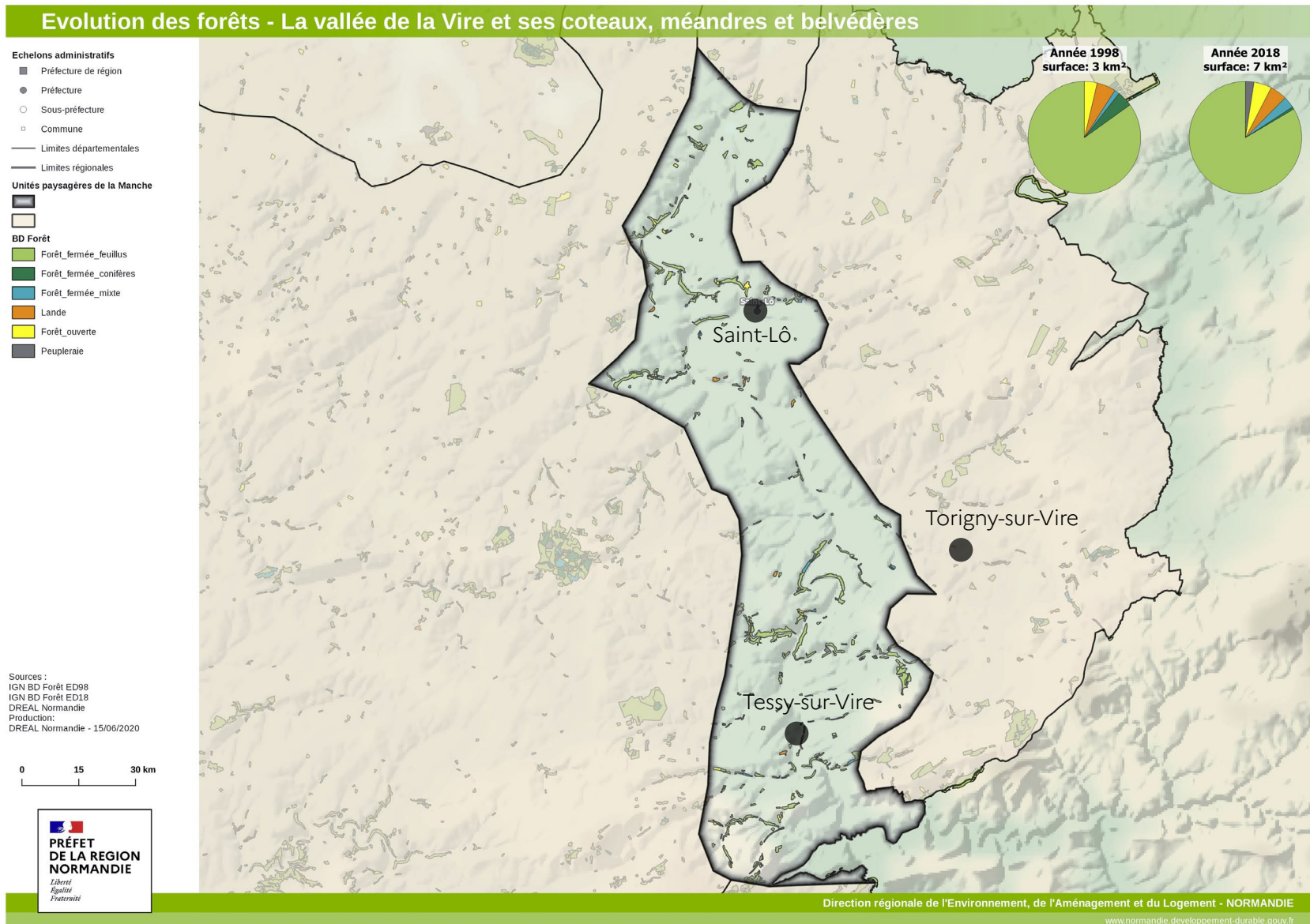
Grâce à la vision globale du PLUi, la Vire pourra être considérée comme élément de centralité, et non plus comme une frontière.



Pont-Hébert, entre 2000 et 2009 : arrachage de quelques haies et pré-vergers sur les coteaux. Plantation d'alignements de peupliers d'Italie sur les rives de la Vire (DREAL ROMEO INDIA & Gérard GAUTHIER).

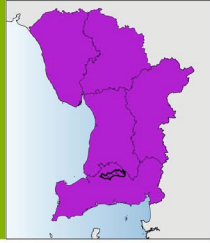


Le Mesnil-Raoul, entre 2000 et 2019 : culture de peupliers développée au cours des vingt dernières années en bord de Vire et densification de la ripisylve (remonterletemps.ign.fr).



En vingt ans, l'unité paysagère a gagné 4 km² de surface de boisement, avec une présence des feuillus restée largement majoritaire, principalement localisés sur les coteaux abrupts de la vallée de la Vire.

Évolution du bocage - La vallée de la Vire et ses coteaux, méandres et belvédères

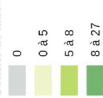


Evolution de la densité brute des haies entre 1998 et 2012 (en mètre / hectare)*

- Evolution positive
- Evolution négative



Densité de haie en km/km² en 2010



Forêt > 50 ha

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture

Limites des départements

- ▭ Tache urbaine > 500 ha
- ▬ Cours d'eau

Réseau routier principal

- ▬ 1 chaussée
- ▬ 2 chaussées

* Calcul réalisé au sein de cercles de 300 mètres de rayon répartis de manière uniforme par grappe de 4 sur l'ensemble du département (échantillonnage)

Sources :
 - Météo France, IGN, Corffis 2013, BD Carthage BD Topo, Etude statistique de la dynamique bocagère (DREAL),
 - Géonormandie : densité cartonnée de haies - DRAF 2018
 Production :
 16/06/2020
 DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Une ouverture légère de la maille bocagère au sein de la vallée de la Vire et sur ses coteaux entre Torigny-sur-Vire et Moyon-Village s'est déroulée au cours des vingt dernières années. Toutefois la densité du bocage reste assez importante en comparaison avec le reste du département, avec généralement plus de 8 km de linéaires de haies par km².

Les enjeux relevés par les ateliers publics

Les dynamiques rapportées par les participants lors des ateliers publics concernent deux mouvements :

- la renaturalisation du réseau hydrographique avec l'effacement des barrages existants sur la Vire a induit un abaissement du cours torrentiel initial, une réduction des débordements saisonniers, une disparition des méandres et des zones humides. Cet intérêt pour la gestion des berges de la Vire a commencé au début des années 2000, avec les premières opérations de reconquête du chemin de halage, avec l'enjeu de fond de « contrôler » le lit du fleuve pour l'« approprier » aux activités humaines. Depuis, cette politique d'aménagement des berges a quelque peu été infléchie dans ses objectifs qui aujourd'hui intégreraient davantage de nouvelles préoccupations environnementales autour du paradigme de la biodiversité. Les opérations de « désaménagement » viseraient à retrouver le cours naturel de la Vire. Si ces motivations environnementales paraissent comprises voire acceptées, les participants se demandent si les impacts écologiques réels de la disparition des zones humides et des plans d'eau, par exemple suite à cette « reprise » du cours de la Vire, ont bien été évalués et anticipés. Par ailleurs, le maintien dans les discours des habitants, du vocable de « rivière » pour désigner la Vire et non de « fleuve côtier » montre peut-être les limites des représentations sociétales attachées au paysage d'une « Vire tumultueuse et sinueuse » ;

- le développement des infrastructures routières et de l'urbanisation périurbaine a fortement marqué l'évolution des paysages situés à proximité de l'agglomération de Saint-Lô. Au-delà de l'apparition des zones commerciales sur les plateaux et leurs rebords, l'extension de l'urbanisation de Saint-Lô « traite la Vire comme une nuisance urbaine qu'on canalise et qu'on efface de la vue et de la vie des habitants ». Face à ce constat, les participants se sentent assez dubitatifs sur la capacité des plans locaux d'urbanisme à agir sur ces perceptions du paysage fluvial.

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Lors des ateliers, la sensibilité des participants vis-à-vis des évolutions paysagères était tournée vers le cours de la Vire. En effet, ces dernières années, les projets de valorisation du fleuve étaient axés sur le développement des loisirs au détriment d'autres qualités ripicoles : la biodiversité notamment.

Il a été mentionné que la Vire était traitée comme une nuisance urbaine au sein de l'agglomération de Saint-Lô, cependant le projet de « la plage verte », réalisé en 2001, a eu pour effet, au contraire, de créer un accès à la Vire depuis « l'Enclos », bien qu'il soit trop ponctuel. Cette esplanade en herbe constitue aujourd'hui un lieu de vie apprécié des citoyens, rythmé par les événements tout au long de l'année, dont la fête de la Vire. Afin de valoriser le cours de la Vire comme élément de centralité et non pas comme frontière entre les communes de la vallée, le PLUi de Saint-Lô agglomération pourra à l'avenir apporter une vision globale et cohérente aux projets envisagés. La mise en place d'un schéma de pistes cyclables en connectant tous les secteurs de l'agglomération peut constituer un levier pour accélérer cette reconquête du fond de vallée. Les participants de ces ateliers n'ont pas évoqué les dynamiques d'intensification des pratiques agricoles, qui continuent de faire évoluer les paysages ruraux en ouvrant la trame bocagère. Ils n'ont pas non plus fait référence à l'évolution des infrastructures routières (deux fois deux voies et rocade) et leurs effets induits sur le développement périurbain.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

Atouts et opportunités

- **Une vallée qui offre des paysages remarquables et diversifiés :**
 - des falaises rocheuses et boisées au sein des méandres de la Vire qui succèdent à des paysages de coteaux bocagers aux pentes douces ;
 - un fleuve qu'il est possible de longer à pied ou à vélo grâce au chemin de halage et sur lequel il est possible de faire du canoé ;
 - une vallée qui possède de nombreux sites et monuments remarquables, classés et inscrits ;
 - Saint-Lô, une ville qui se rénove et se réaménage.

Faiblesses et menaces

- **Une agriculture intensive qui dégrade le bocage en tableaux des coteaux et rebords de plateau :**
 - les pré-vergers sont arrachés ou disparaissent progressivement par manque d'entretien ;
 - les haies sont arrachées afin d'agrandir les parcelles et utiliser du matériel agricole plus imposant et plus puissant.
- **Des extensions urbaines qui font évoluer fortement les paysages de la vallée :**
 - l'extension des zones d'activité et des quartiers pavillonnaires grignotent les espaces agricoles bocagers et banalisent la périphérie des bourgs et centres-villes traditionnels.
- **Saint-Lô, une ville qui s'est détournée de la Vire à partir de l'après-guerre :**
 - le fleuve est très peu valorisé au sein de l'agglomération ;
 - des extensions sans lien avec son implantation originale.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Agneaux
- Baudre
- Bourgvallées (communes déléguées concernées : Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, Saint-Romphaire)
- Canisy (commune déléguée concernée : Saint-Ébremond-de-Bonfossé)
- Cavigny
- Condé-sur-Vire (communes déléguées : Condé-sur-Vire, Le Mesnil-Raoult, Troisgots)
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- La Meauffe
- Pont-Hébert (commune déléguée concernée : Pont-Hébert)
- Rampan
- Sainte-Suzanne-sur-Vire
- Saint-Georges-Montcocq
- Saint-Gilles
- Saint-Lô
- Saint-Vigor-des-Monts
- Tessy-Bocage (communes déléguées : Fervaches, Pont-Farcy, Tessy-sur-Vire)
- Thèreval (commune déléguée concernée : Hébécrevon)
- Torigny-les-Villes (communes déléguées concernées : Brectouville, Giéville, Torigny-sur-Vire)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

